

[Text]

with respect to these glaring inequities against the poor and the powerless in our society, certainly we will address that question.

• 2140

Ms Fillipoff: We cannot urge you strongly enough to do so. We wish to draw your attention particularly to inequities in these acts which derive from gender-based specificities, particularly child rearing, child bearing and pregnancy.

Mr. Robinson: Certainly, the gender-based specificity is a problem, but also there is a serious problem in terms of age discrimination in this area.

Ms Fillipoff: Yes.

The Acting Chairman (Mrs. Collins): Mr. Clinch.

Mr. Clinch: I am interested in the review you have done of provincial statutes. How extensive or how exhaustive has it been, and is that available?

Ms Fillipoff: It is relatively exhaustive within the parameters of the Nova Scotia act itself. There is a very thorough study of the analysis used which I think could be applied without alteration to any of the provincial social assistance statutes. It will be supplied to you tomorrow. I have given a copy of it to the Clerk of the Committee, Mr. Cook.

Mr. Clinch: Have you had the opportunity formally to make your views known to the Province of Nova Scotia with regard to the study you have done? I mean in a formal way rather than just giving it to the Minister.

Ms Fillipoff: No. A copy of the paper is being submitted to the Attorney General's office, but there has been no formal presentation as yet. There is none planned.

Mr. Robinson: May I just ask a supplementary?

Mr. Clinch: Go ahead, yes.

Mr. Robinson: I was going to say to please make sure to send a copy of that to the opposition parties as well—to Alexa McDonough, in particular.

Ms Fillipoff: Oh, she has a copy; yes.

Mr. Robinson: Thank you.

Mr. Clinch: We have been keeping this very non-partisan. Svend Robinson, every once in a while, has to throw in something just to make sure that it really is non-partisan; that everybody gets a copy of everything.

What you are saying, then, is that section 15 has been in abeyance for three years. It has been enacted now. During that three-year period, you have had no formal opportunity to make your views known with regard to specific statutes in the province. Is that right?

Ms Fillipoff: This is the first formal opportunity which I have come across, yes. And this is not a provincial forum, I recognize that.

[Translation]

inégalités flagrantes dont sont victimes les pauvres et les faibles de notre société.

Mme Fillipoff: Nous ne pourrons jamais trop vous encourager à le faire. Nous voulons attirer votre attention plus particulièrement sur l'injustice qui découle de particularités liées au sexe, plus particulièrement le fait d'être enceinte, de porter l'enfant et de l'élever.

Mr. Robinson: Il est certain qu'il y a là un problème, mais il y a aussi un problème sérieux de discrimination à cause de l'âge dans ce domaine.

Mme Fillipoff: Oui.

La présidente suppléante (Mme Collins): Monsieur Clinch.

Mr. Clinch: Ce qui m'intéresse, c'est l'examen que vous avez fait des lois provinciales. Votre étude a-t-elle été très large ou très exhaustive, et les résultats en sont-ils disponibles?

Mme Fillipoff: Elle est relativement complète dans les limites de ce texte, qui est une loi provinciale de la Nouvelle-Écosse. On y fait une étude très détaillée de l'analyse utilisée, et la même méthode pourrait s'appliquer à toute loi provinciale sur l'assistance sociale. On vous en donnera un exemplaire demain. J'en ai remis un au greffier du Comité, M. Cook.

Mr. Clinch: Avez-vous eu l'occasion de transmettre officiellement les résultats de votre travail aux responsables de la Nouvelle-Écosse? Je veux dire autrement que par la simple remise d'un exemplaire au ministre.

Mme Fillipoff: Non. Un exemplaire du document sera remis au procureur général, si ce n'est déjà fait, mais le document n'a pas encore été présenté de façon officielle, et on ne prévoit d'ailleurs rien à cet égard.

Mr. Robinson: Puis-je poser une question supplémentaire?

Mr. Clinch: Oui, allez-y.

Mr. Robinson: J'allais vous inviter à envoyer un exemplaire aux partis de l'opposition aussi, plus particulièrement à Mme Alexa McDonough.

Mme Fillipoff: Oui, elle en a un exemplaire.

Mr. Robinson: Merci.

Mr. Clinch: Nous avons réussi à éviter la partisannerie jusqu'ici. Svend Robinson, de temps à autre à la langue qui lui démange et veut vraiment s'assurer qu'il n'y a pas du tout de partisannerie politique ici; c'est pour cela qu'il s'arrange pour que tout le monde reçoive un exemplaire de tout.

Donc, ce que vous nous dites, c'est que l'article 15 est en suspens depuis trois ans, mais qu'il vient d'être mis en vigueur. Pendant cette période de trois ans, vous n'avez pas eu d'occasion officielle de faire connaître votre opinion sur les lois de la province. C'est bien cela?

Mme Fillipoff: C'est la première fois que j'ai l'occasion de faire officiellement quelque chose à ce sujet, oui. Et ce n'est pas une tribune provinciale, je le reconnaiss.